<u>Nucléaire, centrales hydroélectriques : la production d'énergie dans nos départements</u>

Environnement Énergie solaire photovoltaïque : dans l'Avant-pays savoyard, des citoyens s'unissent pour équiper des toits

Un groupe d'une quinzaine d'habitants aidé par la commune d'Ayn a créé une société coopérative. Avant-pays solaire veut investir dans des équipements photovoltaïques pour participer à la transition énergétique. Un premier toit sera équipé sur l'école de Saint-Alban-de-Montbel en 2023.

David MAGNAT - 01 oct. 2022 à 19:30 | mis à jour le 02 oct. 2022 à 13:14 - Temps de lecture : 3 min

| | Vu 1196 fois



Après un chantier de réfection qui débutera en 2023, l'école de Saint-Alban-de-Montbel verra sa toiture recouverte de panneaux solaires photovoltaïques. Photo Le DL /D.M.

L'Avant-Pays Savoyard. Son lac d'Aiguebelette. Son cadre verdoyant. Ses doux reliefs. Ses paisibles villages. Dont les toits pourraient bientôt accueillir davantage de panneaux solaires ? C'est en tout cas la volonté d'habitants du territoire réunis autour de Daniel Tain.

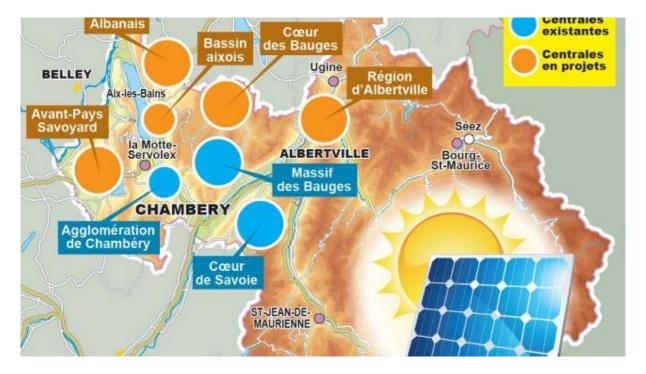
Installé à Novalaise, cet ingénieur à la retraite a contribué à faire émerger un projet d'énergie citoyenne, dont le lancement officiel a eu lieu vendredi 23 septembre à Saint-Alban-de-Montbel. Après un an et demi de réunions,

et quelques échanges avec des projets similaires voisins, dix-sept fondateurs, avec un capital propre de 6 700 euros, ont créé une société coopérative. Appelée Avant-Pays solaire, elle est basée sur un modèle de centrale villageoise : des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique. « J'ai participé, depuis 2015 sur la métropole de Lyon, à l'émergence de l'association Toits en transition et j'ai présidé la coopérative Un, deux, toits soleils. En venant ici, j'ai eu l'envie de faire émerger un collectif du même style. La commune d'Ayn avait aussi ça dans son programme. On s'est rencontré et on a avancé ensemble. Elle nous a fourni la logistique et moi, mon savoir-faire. On a amené dans nos réseaux respectifs des personnes intéressées. »

« On souhaite chercher d'autres toits »

Leur but : investir dans des équipements photovoltaïques sur des toits publics ou privés, préalablement loués à leurs propriétaires. Tout citoyen, commune, association ou entreprise peut investir (action à 50 €). Cela permettra, avec un emprunt bancaire, d'installer et d'exploiter du photovoltaïque, de vendre l'électricité produite puis de donner l'installation en état de fonctionnement au propriétaire au bout de 25 ans. « Pour le rendement visé pour les sociétaires, l'idée est d'être un peu mieux que le livret A (2 %). Mais il s'agit d'abord de ne pas perdre d'argent et surtout de participer à la transition écologique et d'accélérer le mouvement », affirme Daniel Tain.

Photovoltaïque : les centrales villageoises essaiment en Savoie



Infographie DL

Un premier toit est déjà là, sur l'école de Saint-Alban-de-Montbel, que la mairie va agrandir et rénover en 2023. « Les élus voulaient faire une rénovation énergétique et avaient envie de mettre des panneaux photovoltaïques. Ils ont pensé à nous. » Avant-Pays solaire le fera sur une surface de 200 m², permettant de dégager une puissance de 36 kilowattscrête. L'électricité produite correspond à la consommation annuelle d'une quinzaine de ménages (hors chauffage et eau chaude). L'investissement est de 40 000 €, avec un tiers d'apport et deux tiers d'emprunts. Un rayon de soleil dans un horizon nuageux pour l'énergie citoyenne : « Une subvention de 30 % de la Région est désormais interdite par un nouveau décret gouvernemental: on ne peut pas recevoir une subvention d'une collectivité si on bénéficie des tarifs d'achat EDF. Le taux des emprunts bancaires augmenté. Le coût du photovoltaïque remonte, en lien avec la crise logistique mondiale. Et la loi prévue sur l'accélération des énergies renouvelables vise les grands projets industriels », regrette Daniel Tain, qui regarde cependant l'avenir avec détermination. « On souhaite chercher d'autres toits. L'Asder va restituer en mi-octobre auprès des élus une étude de faisabilité de rénovation énergétique et potentiel solaire sur les toits des bâtiments publics. J'espère qu'ils auront envie de nous en confier quelquesuns.»

Renseignements: avps.citoyen@laposte.net